

Arcueil, le 14 janvier 2025

## Mise à disposition des documents et renseignements relatifs à l'Assemblée générale mixte du 4 février 2025

Les actionnaires de Aramis Group (la « Société ») sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) qui se tiendra le mardi 4 février 2025 à 14 heures 30, au siège social de la Société sis 23 avenue Aristide Briand, 94110 Arcueil, France.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°154 du 23 décembre 2024. L'avis de convocation sera publié le 17 janvier 2025 aux Echos, un journal d'annonces légales. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée générale mixte figurent dans ces avis.

Les actionnaires peuvent consulter et télécharger les informations et documents relatifs à l'Assemblée générale mixte sur le site Internet d'Aramis Group, à l'adresse suivante : [www.aramis.group](http://www.aramis.group) (onglet Investisseurs/Assemblée Générale/ Accéder aux documents et informations relatifs à l'Assemblée Générale 2025).

Les documents prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce, peuvent être consultés sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessus, à compter de ce jour, vingt-et-unième jour précédant l'Assemblée générale.

Conformément aux articles R. 225-83 et R. 225-89 du Code de commerce, les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des Assemblées générales seront disponibles au siège social d'Aramis Group, 23 avenue Aristide Briand, 94110 Arcueil, France, à partir du lundi 20 janvier 2025, quinzième jour précédant l'Assemblée générale.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée générale, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance de ces documents au siège social d'Aramis Group ou envoyer une demande par email à l'adresse suivante : [investor@aramis.group](mailto:investor@aramis.group) pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée générale.

## À propos d'Aramis Group – [www.aramis.group](http://www.aramis.group)

*Aramis Group est le leader européen de la vente en ligne de voitures d'occasion aux particuliers. Le Groupe est présent dans six pays. Groupe de croissance, expert du e-commerce et pionnier du reconditionnement automobile, Aramis Group agit au quotidien pour une mobilité plus durable avec une offre inscrite dans l'économie circulaire. Créé en 2001, il révolutionne depuis plus de 20 ans son marché, en mettant au centre de son action la satisfaction de ses clients et en capitalisant sur la technologie et l'engagement de ses collaborateurs au service de la création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. Avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à 2 milliards d'euros, Aramis Group vend plus de 110 000 véhicules annuellement à des particuliers et accueille chaque année plus de 70 millions de visiteurs sur l'ensemble de ses plateformes digitales. Le Groupe emploie plus de 2 400 collaborateurs et dispose de huit centres de reconditionnement industriel à travers l'Europe. Aramis Group est coté sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker: ARAMI – ISIN : FR0014003U94).*

### **Contact investisseurs**

Alexandre Leroy  
Directeur des relations investisseurs,  
financement et trésorerie  
[alexandre.leroy@aramis.group](mailto:alexandre.leroy@aramis.group)  
+33 (0)6 58 80 50 24

### **Contacts presse**

Brunswick  
Hugues Boëton  
Tristan Roquet Montegon  
[aramisgroup@brunswickgroup.com](mailto:aramisgroup@brunswickgroup.com)  
+33 (0)6 79 99 27 15